

Territoires de chasse à louer + Pavillon de chasse.

Location par procédure en gré à gré avec publicité

<p><u>LOT 1</u> <u>Territoire de « Grande Chasse d'Olloy EST »</u></p> <p>Durée du bail : 9 ans du 1^{er} avril 2018 au 31 mars 2027</p> <p>Superficie : 356 ha. 49 a.</p>	<p><u>LOT 2</u> <u>Territoire de « Grande Chasse d'Olloy OUEST »</u></p> <p>Durée du bail : 9 ans du 1^{er} avril 2018 au 31 mars 2027</p> <p>Superficie : 511 ha. 35 a.</p>
<ul style="list-style-type: none">- Procédure lancée avec négociation et faculté de surenchérir.- Si le même soumissionnaire remet la meilleure offre pour les 2 lots et si celui-ci le souhaite, il sera possible de les regrouper.	

Offres écrites munies des annexes reprises à l'article 7 du Cahier des Charges général à adresser à la Directrice générale, Singrid PHILIPPE, pour le
14/11/2017 à 16 heures
Parc Communal, 1
5670 VIROINVAL / Nismes

Le Collège communal se prononcera au + tard pour le 15/12/2017.

Pavillon de chasse cadastré Son B n° 1025 c - Appel d'offre séparé

Les soumissions, sur un support papier et sous pli définitivement scellé, sont à adresser par lettre (envoi normal ou recommandé) ou par porteur à Madame Singrid PHILIPPE, Directrice générale de l'Administration communale de Viroinval (voir ci-dessus) avec la mention « offre pour pavillon de chasse sis parcelle B 1025c, Pré des Velus 32 ... »

Si les 2 lots de chasse sont loués à des soumissionnaires différents, le pavillon de chasse sera donné en location à l'adjudicataire qui aura remis la meilleure offre pour celui-ci.



Les cahiers des charges, les conditions particulières, les tableaux de chasse peuvent être obtenus sur le site internet de la commune

www.viroinval.be

ou sur simple demande à Françoise Staelens
0032 (0) 60 31 00 36

francoise.staelens@viroinval.be